

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 25 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes,

Le conseil municipal légalement convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MATERKOW Laetitia, maire-adjoint d'ESCOVILLE.

**LISTE DE PRESENCE DES ELUS**

<i>NOM – PRENOM</i>	<i>Présent(e)</i>	<i>Excusé(e)</i>	<i>Absent(e)</i>	<i>Pouvoir</i> à _____
<b>ABRIOL Christophe</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>BISSON Arnaud</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>BOSCH LHONNEUR Ginette</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>CARPENTIER Monique</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>CLIQUET Christophe</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>FLAUX Nadine</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Arrivée à 18h45</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>GILQUIN Stéphane</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>GUIDO Hélène</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>HILBÉ Franck</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>LABRUDE Éric</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____
<b>LEFEBURE Benoît</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _____

## MAIRIE D'ESCOVILLE

### Registre des réunions du Conseil Municipal

MATERKOW Laetitia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ROZENBAJGIER Johan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ROYEAU PELTIER Aurélia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SIMONIN Brigitte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	<i>18h30</i>	<i>18h45</i>		
Nombre de présents * : *	8	9		
Nombre de pouvoirs :	0	0		
Nombre de votants :	8	9		

**QUORUM : 8**

### **Secrétaire de séance : Mme Aurélia ROYEAU PELTIER**

Formant la majorité des membres en exercice.

### **ORDRE DU JOUR**

- 01 - Approbation du compte-rendu du 14 mai 2025
- 02 – Aide financière mission du service civique du Calvados
- 03 – Repas des aînés 2025 – Devis
- 04 – Repas des aînés 2025 – Participation financière
- 05 – BP 2025 – Devis allée mairie/bibliothèque
- 06 – BP 2025 – Devis architecte travaux église
- 07 – Informations diverses
- 08 - Questions diverses

### **01 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 MAI 2025**

Le procès-verbal de la séance du 14 mai 2025 ne présente pas de remarques.

Le PV est arrêté et approuvé des membres présents.

Le registre est signé du Président de séance et de la secrétaire de séance.

### **02 – AIDE FINANCIERE MISSION DU SERVICE CIVIQUE DU CALVADOS**

*(Délibération n°2025-25.06-01 – Préfecture 01/07/2025)*

Madame Materkow Laetitia rappelle, pour faire suite à la discussion en informations diverses en fin de conseil municipal du 14 mai, qu'il convient de voter l'aide financière décidée suite à la demande de Hugo Billiet pour sa mission de service civique du Calvados.

**Registre des réunions du Conseil Municipal**

Hugo Billiet est missionné dans la capitale du Sierra Leone auprès de deux associations pour l'apprentissage du français et l'organisation d'évènements sportifs auprès d'écoles. Hugo souhaite contribuer également en apportant des valises de fournitures scolaires. Il avait été décidé de lui allouer une aide financière de 200 €, pour la prise en charge des frais de bagages à l'aéroport.

Sans débat.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, par 8 voix décide :

- de **VALIDER** l'aide financière de 200 € accordée à Hugo Billiet dans le cadre de sa mission de service civique.

**03 – REPAS DES AINES 2025 – DEVIS**

*(Délibération n°2025-25.06-02 – Préfecture 01/07/2025)*

Madame Materkow Laetitia présente le projet pour le repas des aînés 2025.

Le repas des aînés se déroulera le dimanche 05 octobre au Casino de Cabourg.

Suite à la commission fêtes et cérémonies du 27 mai, les devis suivants ont été sélectionnés, il convient de les valider par délibération.

- Devis pour le transport en bus : Sté TRANSDEV NDIE de Giberville pour 478 € TTC
- Devis pour le spectacle cabaret : Association DREAM ART de Pont L'Evêque pour 3250€ TTC
- Devis pour le repas : Casino de Cabourg pour 42 € par personne (devis pour 100 personnes soit 4200€ TTC). La location de la salle de réception est offerte.

Débat : Il est précisé que la commune de Saint-Pair organisera également son repas des aînés lors de cette journée.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, par 8 voix pour décide :

de **VALIDER** les devis suivants pour l'organisation du repas des aînés 2025 :

- Devis pour le transport en bus : Sté TRANSDEV NDIE de Giberville pour 478 € TTC
- Devis pour le spectacle cabaret : Association DREAM ART de Pont L'Evêque pour 3250€ TTC
- Devis pour le repas : Casino de Cabourg pour 42 € par personne (devis pour 100 personnes soit 4200€ TTC).

**04 – REPAS DES AINES 2025 – PARTICIPATION FINANCIERE**

*(Délibération n°2025-25.06-03 – Préfecture 01/07/2025)*

Le repas des aînés est proposé pour les escovillais habitant la commune et âgés de 65ans et plus. (Pour information, 156 personnes ont été recensées)

Proposition d'une participation à hauteur de :

- 65ans et + dans l'année : 10€ / personne
- Conjoint -65ans dans l'année : 20€ / personne

## **MAIRIE D'ESCOVILLE**

### **Registre des réunions du Conseil Municipal**

- Accompagnant -65ans ou hors commune : 42 € / personne et limité à 1 accompagnant
- Elus du conseil municipal de -65 ans dans l'année : 10€ / personne

Sans débat.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, par 8 voix pour décide :  
de **VALIDER** les participations suivantes pour le repas des aînés 2025 :

- 65ans et + dans l'année : 10€ / personne
- Conjoint -65ans dans l'année : 20€ / personne
- Accompagnant -65ans ou hors commune : 42 € / personne et limité à 1 accompagnant
- Elus du conseil municipal de -65 ans dans l'année : 10€ / personne

### **05 – BP 2025 – DEVIS ALLEE MAIRIE / BIBLIOTHEQUE SALLE DES ASSOCIATIONS**

*(Délibération n°2025-25.06-04 – Préfecture 01/07/2025)*

Madame Materkow Laetitia explique que, suite aux travaux de construction de la bibliothèque / salle des Associations, l'allée entre l'entrée de la mairie et l'entrée de la bibliothèque a été réalisée en sable stabilisé rouge (37m). A l'utilisation ce revêtement fait que de petits graviers sont apportés par les usagers dans les salles de la bibliothèque et de la salle des associations, ce qui a pour effet d'abîmer le sol en balatum.

Il est proposé de refaire cette allée en béton désactivé pour résoudre ce problème et maintenir le sol de la bibliothèque / salle des Associations en bon état.

Devis :

- Sté Référence Sol de Giberville pour 5452,32 € TTC
- Sté MOULIN TP de St Martin-des-Entrées pour 5718,76 €

*Arrivée de Nadine Flaux à 18h45*

Sans débat.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, par 9 voix pour décide :

- de **VALIDER** le devis de la Sté Référence Sol de Giberville pour 5452,32 € TTC

### **06 – BP 2025 – DEVIS ARCHITECTE TRAVAUX EGLISE**

*(Délibération n°2025-25.06-05 – Préfecture 01/07/2025)*

*(Délibération n°2025-25.06-06 – Préfecture 01/07/2025)*

Madame Materkow Laetitia informe qu'afin de lancer les travaux de rénovation de l'église, il convient de retenir un architecte. Les services du département nous ont transmis une liste d'architectes du patrimoine, M. Xavier D'Alençon – Atelier Saint-Benoit de Saint-Pierre-en-Auge nous a été recommandé, il lui a été demandé un devis.

Vu le montant, il n'est pas obligatoire de passer par un appel d'offres pour le choix de l'architecte.

**Registre des réunions du Conseil Municipal**

Après être venu sur place, il propose 2 devis :

1/ Mission préalable « Diagnostic » pour 5 344,80 € TTC comprenant :

- une analyse architecturale (état des lieux) et en **option** recherche aux archives + **1300€ HT**
- un diagnostic (repérage graphique et photographique / rapport général d'état sanitaire)
- faisabilité (pré chiffrage et planning selon l'urgence des travaux à prévoir)

Cette mission permettra de mieux comprendre l'état sanitaire de l'édifice, de définir les options architecturales de restauration et les travaux à prévoir, puis d'aborder l'aspect financier par des estimations aux ratios des coûts observés sur des opérations comparables.

Les interventions seront ensuite classées par ordre de priorités, ce qui permettra d'estimer les tranches financières pour un programme pluriannuel de travaux.

L'étude historique en option, sera réalisée par une historienne de la faculté de Caen.

Il se peut que des études complémentaires d'investigation soient demandées (système campanaire, sondage de sols, diagnostics plomb-amiante...)

2/ Mission complémentaire « Relevés » pour 5 388 € TTC comprenant :

- relevés sur site intérieur et extérieur
- réalisation de plans numériques (plans architecte d'état des lieux en géométral)

Cette mission de relevé en géométral de l'église est indispensable pour la suite des études compte tenu de l'absence de plans existants.

Le délai pour le commencement des études peut aller jusqu'à 9 mois.

Débat : Franck Hilbé demande plus de détails concernant l'option de recherches aux archives et son utilité. Mme Materkow explique que la commune ne possède aucun historique sur l'église, que ce soit sur l'histoire du patrimoine et son évolution au cours des années ou sur les travaux ayant pu être faits ou encore sur d'anciens plans.

M. Hilbé demande si faire une telle recherche sans certitudes de résultats est judicieuse.

Mme Materkow, Mme Bosch Lhonneur lui indiquent l'importance de lancer ces recherches pour la bonne gestion de la restauration et qu'on ne peut pas savoir à l'avance si des recherches historiques seront fructueuses ou non.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, décide de **VALIDER** les devis de l'architecte Xavier D'Alençon présentés ci-dessus :

par 1 abstention et 8 voix pour

- 1/ Mission préalable « Diagnostic » pour 5 344,80 € TTC incluant l'option recherche aux archives + 1300€ HT

par 9 voix pour

- 2/ Mission complémentaire « Relevés » pour 5 388 € TTC

Monsieur le maire est chargé de la signature des devis et du lancement des études.

**07 - INFORMATIONS DIVERSES**

- Demande d'installation d'un food-truck de Démouville proposant des plats fait maison autour de l'œuf. Accord de principe.

- Feuille de route « déchets » NCPA. L'adoption a été validée par le conseil communautaire du 03.03.2025. Cette feuille de route engage tout le territoire de NCPA dans une modernisation du service public de gestion des déchets par la conteneurisation généralisée des ordures ménagères et recyclables.

*1/ Fourniture d'un bac pour les ordures ménagères et d'un bac pour les déchets recyclables (plus de sacs jaunes). Enquête en porte à porte du 22 au 27.09.2025 par des agents de NCPA pour recueillir les données du foyer (composition, habitude de consommation) puis livraison des bacs du 05 au 10.01.2026*

*2/ Ajustement et réduction de la fréquence de collecte : bacs ordures ménagères 1fois /semaine et bacs déchets recyclables 1fois tous les 15 jours.*

**08 - QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 07.

Mis en ligne le 22.09.2025

*MATERKOW Laetitia, président de séance*

*ROYEAU PELTIER Aurélia, secrétaire de séance*